



REPUBLIQUE FRANCAISE

*Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne*

AVIS A LA POPULATION

DEMANDE DE RECONNAISSANCE

DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

PLUIES INTENSES AVEC DEBORDEMENT DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2024

Suite aux fortes précipitations survenues le mercredi 9 octobre 2024, un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera constitué.

Les personnes victimes d'inondations importantes peuvent se faire connaître en Mairie et formuler une demande par écrit à l'attention de Monsieur le Maire, accompagnée de photos et d'une liste sommaire des dégâts occasionnés avant le 28 octobre 2024.

Fait à Val-au-Perche, le 10 octobre 2024

Sébastien THIROUARD,

Maire



Contact : Mme LAUNAY Valérie (02.37.49.59.80)

Mail : accueil@valauperche.com